





## Ontario's Great Lakes Protection Programs

The Great Lakes are one of the world's greatest natural treasures. Ontario, as the only Canadian province bordering on the lakes, plays a unique role in their protection.

The Ontario government works in partnership with other governments, industry, the agricultural community and members of the public to clean up the contaminated sites, to rehabilitate fish and wildlife habitats and to prevent further pollution.

Here are some of the things the Ontario Ministry of Environment and Energy is doing to protect our waterways.

### MUNICIPAL-INDUSTRIAL STRATEGY FOR ABATEMENT (MISA)

The Municipal-Industrial Strategy for Abatement (MISA) program was established in 1986 to control pollution in Ontario's lakes and rivers. The goal of this regulatory program is to eliminate the discharge of persistent toxic contaminants into the province's waterways by nine industrial sectors.

- Clean water regulations were issued in 1993 for two sectors: petroleum and pulp and paper.
- Draft clean water regulations for the metal mining, industrial minerals, and metal casting sectors were released for public review in late 1993.

### WATER AND SEWAGE TREATMENT

To ensure that water and sewage treatment plants are performing at an adequate level of treatment, the ministry provides funding to municipalities. Forty per cent of this money is used for conservation and alternative approaches, with the balance for maintenance and expansion of existing systems.

- Between April 1990 and March 1993, the Ontario government has invested \$538.5 million in grants to municipalities in the Great Lakes Basin for improving water and sewage treatment systems.
- In February 1993, Premier Rae announced the establishment of the Ontario Clean Water Agency (OCWA) to help municipalities plan, finance, build, upgrade and operate water and sewage treatment facilities across the province.
- In February 1993, Premier Rae announced a \$258-million investment by jobsOntario for upgrading and constructing new sewage treatment and water treatment plants.
- In February, 1994 jobsOntario announced an additional investment of \$350 million in more than 190 water and sewage projects over the next two years creating 13,000 new jobs.

## REMEDIAL ACTION PLAN (RAP) PROGRAM

In Ontario, 17 Remedial Action Plan (RAP) areas have been identified by the International Joint Commission as 'areas of concern' requiring government and community action to resolve existing pollution problems.

- Ontario now invests more than \$25 million annually in improvements to municipal sewage treatment plants in designated RAP areas.
- Work underway includes:
  - the Greening of Collingwood, a project involving the entire community. Its objective is to reduce water and energy consumption, as well as household hazardous waste;
  - in June 1993, the Thunder Bay RAP team and public advisory committee conducted a community cleanup of more than 125 kilometres of shoreline that attracted 2,500 volunteers;
  - under the Severn Sound RAP, \$6.7 million in provincial support will lead to a 97 per cent reduction of phosphorus loadings from a local sewage treatment plant this year.
  - major projects to rehabilitate habitat and restore swimmable conditions in Hamilton Harbour, assisted by more than \$6 million in provincial funding.

## POLLUTION PREVENTION

Pollution prevention, the elimination of pollutants at the source, is the ministry's first choice as a method of protecting the environment. Pollution prevention can be achieved through activities which promote or require changes in the basic behavioral patterns of the industrial, commercial and institutional sectors.

- Ontario, in cooperation with the federal government and participating industries and communities, has signed pollution prevention agreements for the voluntary reduction in the use, generation and release of toxics. To date, agreements have been made with the automotive industry, the metal finishers, the automotive parts industry, and the Regional Municipality of Hamilton-Wentworth. As well, the ministry has signed an agreement with the Canadian Chemical Producers' Association.

- The Pollution Prevention Pledge Program (P<sup>4</sup>) is designed to encourage industry to adopt into its day-to-day operations the principles of pollution prevention. Through the P<sup>4</sup>, industry is challenged to cut its persistent, toxic and bio-accumulative pollutants in half by 1995 and by 90 per cent by the year 2000.

## BEACHES

Bacterial contamination in beach waters is the main reason for beach closures. The main sources of recurring contamination are urban stormwater runoff, combined sewer overflows, agricultural wastes, sewage treatment plant bypasses, industrial discharges and animal and bird waste.

- The Provincial Beaches Program offers municipalities and rural residents financial and technical assistance to clean up existing pollution problems that are contributing to the posting of our beaches. The program has two components: the urban Beach Improvement Program (BIP) and Clean Up Rural Beaches (CURB).
- The CURB program provides up to \$6 million annually to rural residents for things like cattle fencing, improved handling of milkhouse washwater, better manure storage and improved septic systems. Since September 1991, 2,200 projects have been approved and \$12.8 million paid out.
- The urban Beaches Improvement Program provides municipalities with funds for combined sewer overflow control, urban stormwater pollution control, sewage treatment plant effluent enhancement, and construction of beach remedial works. Municipalities have received over \$100 million from the urban Beaches Improvement Program since its inception in 1986.

## MONITORING AND SURVEILLANCE

Ontario undertakes a comprehensive surveillance and investigations program of the Great Lakes which assists the federal government in meeting its requirements under the Canada-U.S. Great Lakes Water Quality Agreement.

## DRINKING WATER

High quality drinking water is essential for the health and well-being of the people of Ontario. The Ministry of Environment and Energy has undertaken several comprehensive programs that include surveillance, treatment optimization and groundwater studies to ensure that this precious commodity remains safe and protected. For example, the Drinking Water Surveillance Program (DWSP) analyses water from about 100 water treatment plants to determine its safety at all times.

## BINATIONAL PROGRAMS

Water does not recognize international boundaries. Ontario is an active participant in a number of binational activities including the Lake Ontario Toxics Management Plan, the Lake Superior Binational Program and the Niagara River Toxics Management Plan.

## HERE ARE SOME THINGS YOU CAN DO TO HELP

### Be part of the solution — prevent pollution:

- take household hazardous wastes (paint, motor oils, lead acid batteries, pool chemicals, antifreeze) to Household Hazardous Waste depots in your community, or have them picked up on hazardous waste collection days. Do not pour them down drains or storm sewers.
- reduce pesticide use
- disconnect eaves trough spouts that are connected to storm sewers
- and pet owners: stoop-and-scoop

### Conserve water:

- install water-efficient showerheads, faucets, toilets
- fix leaking faucets
- save water in a rain barrel for watering your garden

## FOR FURTHER INFORMATION:

### Ministry of Environment and Energy

Public Information Centre  
135 St. Clair Avenue West  
Toronto, Ontario M4V 1P5  
Telephone: (416) 323-4321  
1-800 565-4923



## L'Ontario et la protection des Grands Lacs

Les Grands Lacs comptent parmi les grandes richesses naturelles du patrimoine mondial. Seule province canadienne établie sur leurs rives, l'Ontario est appelé à jouer un rôle clé dans leur protection.

Le gouvernement de l'Ontario agit de concert avec d'autres gouvernements, l'industrie, les milieux agricoles et le public pour prévenir la pollution et remettre en état les lieux pollués ainsi que les habitats des poissons et les autres habitats fauniques.

Voici quelques-unes des initiatives mises en oeuvre par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie pour protéger les lacs et les cours d'eau de la province.

### STRATÉGIE MUNICIPALE ET INDUSTRIELLE DE DÉPOLLUTION (SMID)

La Stratégie municipale et industrielle de dépollution (SMID) a été mise de l'avant en 1986 dans le but de réduire la quantité de polluants déversés dans les lacs et les rivières de l'Ontario. L'objectif ultime de la Stratégie est d'éliminer complètement le rejet de substances toxiques persistantes dans les effluents des neuf secteurs d'activité industrielle de l'Ontario.

- Des règlements sur les effluents de deux secteurs ont été promulgués en 1993; il s'agit du secteur pétrolier et du secteur des pâtes et papiers.
- Des projets de règlement visant les effluents des secteurs des mines de métaux, des minéraux industriels et de la fonte des métaux ont été soumis à l'examen du public en 1993.

### TRAITEMENT DE L'EAU ET ÉPURATION DES EAUX D'ÉGOUT

En vue de garantir le traitement adéquat de l'eau et l'épuration des eaux d'égout, le Ministère accorde aux municipalités des subventions pour l'agrandissement et la modernisation de leurs installations. Quarante pour cent des sommes octroyées sont consacrées à des mesures de conservation et à l'adoption de solutions de rechange; le reste couvre les coûts d'entretien et d'agrandissement.

- Entre avril 1990 et mars 1993, le gouvernement de l'Ontario a octroyé aux municipalités du bassin hydrographique des Grands Lacs des subventions totalisant 538,5 millions de dollars.
- En février 1993, le premier ministre de l'Ontario, M. Bob Rae, a annoncé la création de l'Agence ontarienne des eaux, qui a pour rôle d'aider les municipalités à planifier, financer, aménager, moderniser et exploiter les installations d'eau et d'égout de la province.
- En février 1993, M. Rae a également annoncé un programme de subvention de 258 millions de dollars dans le cadre du Programme boulotOntario pour l'amélioration et la construction d'installations d'eau et d'égout dans la province.
- En février 1994, le Programme boulotOntario affectait 350 millions de dollars sur deux ans à plus de 190 projets d'eau et d'égout, projets qui entraîneront la création de 13 000 emplois.

## PLANS D'ASSAINISSEMENT

La Commission mixte internationale a cerné 17 secteurs de préoccupation en Ontario, c'est-à-dire des régions où les problèmes de pollution de l'eau sont particulièrement criants. Un plan d'assainissement a été élaboré pour chacune de ces régions. Ce plan servira à orchestrer les initiatives gouvernementales et communautaires de dépollution.

- L'Ontario consacre chaque année plus de 25 millions de dollars à l'amélioration des installations d'eau et d'égout des secteurs visés par un plan d'assainissement.
- Parmi les projets en cours :
  - l'écologisation de Collingwood : il s'agit d'un projet communautaire qui vise à réduire la consommation d'eau et d'énergie et la production de déchets domestiques dangereux;
  - en juin 1993, l'équipe du plan d'assainissement de Thunder Bay et le comité consultatif public ont organisé conjointement un projet de participation communautaire où 2 500 bénévoles ont nettoyé plus de 125 kilomètres de littoral;
  - dans le cadre du plan d'assainissement de Severn Sound, une subvention provinciale de 6,7 millions de dollars permettra de réduire de 97 p. 100 cette année les rejets de phosphore issus de l'usine d'épuration des eaux d'égout de la région;
  - plusieurs gros projets de restauration d'habitats fauniques et d'assainissement des plages dans le port de Hamilton seront réalisés grâce à une aide financière provinciale de plus de 6 millions de dollars.

## PRÉVENTION DE LA POLLUTION

La prévention de la pollution, c'est-à-dire l'élimination des polluants à la source, est la stratégie de prédilection du Ministère en matière de protection de l'environnement. La prévention de la pollution peut prendre la forme d'activités de promotion ou de modifications fondamentales du mode d'exploitation des secteurs industriel, commercial et institutionnel.

- Le gouvernement provincial, de concert avec le gouvernement fédéral, les industries et les collectivités participantes, a signé des accords de prévention de la pollution par lesquels l'industrie s'engage à réduire volontairement l'utilisa-

tion, la production et le rejet de substances toxiques. À l'heure actuelle, le Ministère a signé de telles ententes avec l'industrie de l'automobile, les entreprises de finissage des métaux, les fabricants de pièces d'automobiles et la municipalité régionale de Hamilton-Wentworth. Une entente a également été signée avec l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques.

- Le Programme des promesses de prévention de la pollution (P<sup>4</sup>) encourage l'industrie à adhérer aux principes de la prévention de la pollution dans ses activités de tous les jours. Le Programme met l'industrie au défi de réduire de moitié ses rejets de substances toxiques et bio-accumulatives d'ici 1995, et de 90 p. 100, d'ici l'an 2000.

## PLAGES

La contamination bactérienne est la principale cause de fermeture des plages. Les contaminants proviennent généralement du ruissellement d'orage, du trop-plein des égouts unitaires, du ruissellement agricole, des dérivations d'usines d'épuration, des rejets industriels et des déjections d'animaux et d'oiseaux.

- Le Programme d'amélioration de la qualité des plages de l'Ontario accorde aux municipalités et aux résidents des régions rurales une aide financière et technique pour l'adoption de mesures d'assainissement des plages. Il s'agit d'un programme en deux volets : le Programme d'amélioration de la qualité des plages urbaines et le Programme de dépollution des plages rurales.
- Le Programme de dépollution des plages rurales offre annuellement jusqu'à 6 millions de dollars en subventions aux résidents des régions rurales pour des projets de dépollution tels que l'installation de clôtures à bétail et l'amélioration de la gestion des eaux de rinçage des laiteries, de l'entreposage du fumier et des installations septiques. Depuis septembre 1991, le Ministère a accordé 12,8 millions de dollars pour 2 200 projets de cet ordre.
- Le Programme d'amélioration de la qualité des plages urbaines accorde aux municipalités des subventions pour la mise en oeuvre de mesures de contrôle du trop-plein des égouts unitaires et de la pollution par le ruissellement urbain, pour l'amélioration de la qualité des effluents des stations d'épuration et pour la construction

d'ouvrages antipollution le long des plages. Depuis 1986, le Programme a accordé aux municipalités plus de 100 millions de dollars en subventions.

## PROGRAMMES DE SURVEILLANCE DE LA POLLUTION

L'Ontario exerce une surveillance étroite de la pollution dans la région des Grands Lacs. Les données qu'il recueille permettent au gouvernement fédéral de veiller à ce que le Canada respecte l'engagement qu'il a pris dans le cadre de l'Accord canado-américain sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

## EAU POTABLE

La santé et le bien-être de la population ontarienne dépendent dans une large mesure de la qualité de l'eau potable. Le ministère de l'Environnement et de l'Énergie a mis en œuvre plusieurs programmes de surveillance de l'eau, d'optimisation des procédés de traitement et d'étude des eaux souterraines dans le but de garantir à la population une source d'eau fiable et sûre. Dans le cadre du Programme de surveillance de l'eau potable, par exemple, on prélève régulièrement, aux fins d'analyse, des échantillons d'eau à quelque 100 usines de traitement de la province.

## ACTIVITÉS BINATIONALES

Les lacs et les rivières ne connaissent pas de frontières. Le ministère de l'Environnement et de l'Énergie participe à de nombreuses initiatives binationales de protection de l'environnement, notamment le Programme de gestion des substances toxiques du lac Ontario, le Plan binational du lac Supérieur et le Programme de gestion des substances toxiques de la rivière Niagara.

## VOICI CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE..

### ... pour prévenir la pollution :

- apporter vos déchets dangereux (peinture, huile moteur, batteries, produits chimiques pour l'entretien des piscines, antigel) au centre de collecte des déchets domestiques dangereux de votre région, ou les faire ramasser les jours de collecte spéciale. Ne jamais verser ces produits dans les égouts;
- utiliser le moins d'insecticides chimiques possible;
- réorienter les gouttières reliées directement à l'égout pluvial;
- suivre votre chien pelle en main!

Les célébrations de la Journée internationale de l'eau sont organisées en Ontario par la société Eaucan, un organisme à but non lucratif qui finance des activités d'assainissement et de gestion de l'eau dans les pays en voie de développement. Eaucan lance aussi des campagnes visant à sensibiliser la population canadienne à l'importance d'une utilisation judicieuse des ressources en eau.

### ... pour conserver l'eau :

- installer des têtes de douche, des robinets et des toilettes à débit réduit;
- réparer les robinets qui fuient;
- récupérer l'eau de pluie pour arroser votre gazon.

## RENSEIGNEMENTS :

**Ministère de l'Environnement et de l'Énergie**  
Centre d'information  
135, avenue St. Clair ouest  
Toronto ON M4V 1P5  
Tél. : (416) 323-4321  
1-800-565-4923



